



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
2023-36**

Nombre de membres en exercice : **10**

Présents : 10

Absents : 01

Votants : 09

**Objet : suppléance du maire**

L'an deux mille vingt et trois, le 06 juillet, le Conseil Municipal de la commune de Moustier-Ventadour dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20h30, à la mairie sous la présidence de M. Christophe PETIT, Maire.

Date de la convocation : 30 juin 2023

Est nommée secrétaire de séance Caroline CLEMENT

**PRESENTS** : PETIT Christophe, MOREL Serge, CLEMENT Caroline, BOUYGES Lucien, BARATAULT Coralie, FLAPPER Jacqueline, MAS Bernard, PEYRICHOUX Thierry, SZNAJDER Fabrice

**ABSENTE EXCUSEE** : BERNOLIN Martine

**PROCURATIONS** :

Le maire expose au conseil municipal qu'en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, il peut être provisoirement remplacé conformément à l'article L2122-17 du code général des collectivités territoriales.

Cet article prévoit également le versement d'indemnités pendant la durée de la suppléance.

Il informe qu'il sera absent du 09 au 28 juillet 2023 et propose que Mr Serge MOREL, 1<sup>er</sup> adjoint, le supplée pendant son absence et reçoive les indemnités correspondantes.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte ces propositions.

**Vote :**

Pour : 08      Contre : 00      Abstention : 01

Pour extrait conforme

Le Maire

Christophe PETIT



La secrétaire de séance  
Caroline CLEMENT